

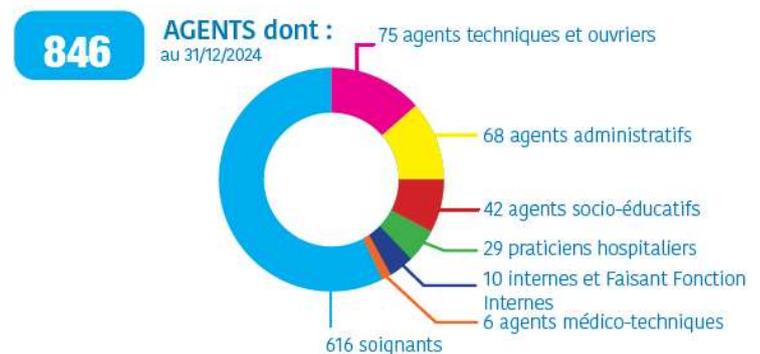
## Présentation générale de l'établissement



Le Centre Hospitalier Bélar est le seul établissement de santé mentale des Ardennes (08). Situé à Charleville-Mézières, il dessert un bassin de population de 208 000 habitants environ.

Un site d'hospitalisation situé à Charleville Mézières comprenant 6 unités d'hospitalisation adulte, 1 unité de pédopsychiatrie, 1 centre d'addictologie, 1 unité de gérontopsychiatrie, 1 MAS, 1 FAM

Un maillage extra hospitalier de 29 structures sur le département ardennais.



Le médecin de prévention et de santé au travail assure le suivi médical des agents de l'établissement Public de Santé Mentale des Ardennes, détermine l'aptitude au poste de travail, fournir un avis médical sur les risques professionnels. Il définit les améliorations pour la prévention des risques au poste de travail et à son environnement.

Le Service de prévention et santé au travail est composé :

- d'un médecin de santé au travail
- d'une secrétaire en mi-temps
- d'un IDEST temps plein

## Missions

- Surveillance médicale des agents dans le cadre des visites médicales d'embauche, de pré reprise, de reprise, périodiques
- Surveillance médicale renforcée des agents concernés
- Suivi individuel de l'état de santé des agents
- Prescription d'examens complémentaires, le cas échéant ;
- Constitution du dossier médical en santé au travail et des fiches médicales d'aptitude.
- Formulation d'avis relatif à l'aptitude, l'inaptitude au travail, restrictions à un poste ;
- Formulation d'Avis concernant les accidents du travail et maladies professionnelles.
- Suivi des vaccinations obligatoires ;
- Soins d'urgence et prescription dans son domaine
- Acteur des campagnes de vaccination et suivi sérologique
- Suivi sérologique des accidents d'exposition au sang
- Visite des lieux de travail ; Etude de postes en vue de l'amélioration des conditions de travail, de leur adaptation dans certaines situations ou du maintien dans l'emploi ;
- Identification et analyse des risques professionnels et participation à la démarche Document Unique d'Evaluation des Risques;
- Participation aux activités de la F3SCT
- Rédaction du rapport annuel d'activité du service de santé au travail ;

- Conseille la Direction, les agents et leurs représentants en ce qui concerne les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité, l'information sanitaire, la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et des risques d'accident de service ou de maladie professionnelle.
- Participation, aux recherches, études et enquêtes, en particulier, à caractère épidémiologique, entrant dans le cadre de ses missions.

### Profil

- Formations et/ou qualifications requises : Doctorat en médecine- Spécialiste en médecine du travail
- Autorisation de l'exercice de la médecine du travail

### Qualités professionnelles requises :

- Disponibilité et capacité à gérer une charge de travail très diversifiée
- Rigueur et sens de l'organisation
- Discrétion
- Diplomatie et aptitude à la négociation
- Respect du secret médical
- Sens développé de la communication
- Motivation

### Informations complémentaires

#### **Lieu d'exercice :**

- Le lieu d'exercice principal est le Centre Hospitalier Bélar.
- Des déplacements fréquents sont à prévoir dans le département des Ardennes.
- Les frais de déplacements professionnels sont pris en charge par l'établissement

#### **Quotité de travail / Horaires et jours travaillés:**

- Poste à temps partiel.

#### **Condition d'exercice :**

- Poste ouvert au personne en situation de handicap

#### **Lien hiérarchique :**

- Le poste est placé sous la responsabilité du Directeur d'établissement, par délégation du drh

#### **Interfaces professionnelles:**

- Professionnels de toutes les structures du CH Bélar